

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE LONGUEVILLE SUR AUBE

N° acte	D2026-33-SM
Nomenclature	8.4

Séance du 22 juillet 2026

Conseillers	11
En exercice	11
Présents	09
Représentés	01

Date de convocation
15/07/2026

Date d'affichage
15/07/2026

Objet
AVIS SUR LE PROJET EOLIEN VENTS DES VIGNES PAR LA SOCIETE EOLE DE LA PIERRE HARDY SUR LA COMMUNE DE BOULAGES

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux juillet à 19 h 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DOYEN Catherine, Maire

Présents : Mmes DOYEN C, M. FIEVET J.P., Mme MALFONDET S., M. MAISON E., Mrs BOUROTTE Ph., MAURIZE S., Mmes LAHAYE A., DOYEN C., M. HERBIN C. formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme LEQUEUX Maëva donne procuration à Mme LAHAYE Aurore, Mme SUEUR Francine
Monsieur MAURIZE Sébastien a été élu secrétaire.

Madame le Maire donne connaissance du plan d'emplacement des éoliennes et des documents techniques du projet de parc éolien vent des Vignes par la société Eole de la Pierre Hardy sur le territoire de la commune de BOULAGES. Le projet comporte l'installation de 9 éoliennes, chaque éolienne aura une puissance de 4,5 Mégawatts et une hauteur maximale de 240 en bout de pale.

Le Conseil Municipal,
Entendu les explications de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DONNE un avis favorable au projet de parc éolien Vent des Vignes par la Société Eole de la Pierre Hardy sur le territoire de la Commune de Boulages

CHARGE Madame le Maire de transmettre la délibération au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits,
Ont signé tous les membres présents,
Pour extrait conforme,



Catherine DOYEN

Signé par Catherine DOYEN (COMMUNE DE
LONGUEVILLE SUR AUBE),
la Maire
le 28/07/2026 à 11:00:18
Ref:11490990-17353675-1-D